

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que l'administration communale de la Ville de Rumelange vend du bois de chauffage. Le prix par stère est fixé d'après le relevé se trouvant en bas de la page. Les commandes seront de l'ordre de **2 stères au maximum par ménage**. Il s'agit de bois frais qui devra être stocké pendant au minimum une année avant l'utilisation.

La livraison à domicile (uniquement à Rumelange) des bois coupés est obligatoire contre paiement d'une somme forfaitaire de 20,00€ par transport **pour le premier stère**, inclus dans le prix de vente TTC. **Pour le deuxième stère** livré lors du même transport, une somme forfaitaire de 10,00€ est appliquée.

Attendu que ce transport à domicile du bois est assuré par des transporteurs privés, notre commune décline toute responsabilité en cas d'incident survenu au cours de ce transport.

Les intéressés sont priés de remplir le bon de commande ci-dessous et de le renvoyer au secrétariat communal ou à l'adresse mail bois@rumelange.lu avant le 1^{er} août 2026.

Dès que la commande aura été exécutée, les acquéreurs seront contactés par CIGL a.s.b.l. en vue de la date de livraison du bois.

La livraison est prévue au cours des mois de décembre 2026 et janvier 2027.



Rumelange, le 14 avril 2026

Le collège échevinal

Bon de commande pour bois de chauffage 2026

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

L- _____ Rumelange

Tél.: _____

Nombre de stères de bois:

1 stère

2 stères

Bois coupé à **50 cm** de long 60,00 € TTC

Bois coupé à **33 cm** de long 62,00 € TTC

Bois coupé à **25 cm** de long 64,00 € TTC